

François Muheim

## L'inclusion scolaire comme prérequis à l'employabilité ?

L'accès au travail est primordial pour le développement et le bien-être de l'individu. Qu'il soit considéré comme une contrainte ou une source d'épanouissement, le travail est pour la plupart d'entre nous une nécessité puisqu'il nous permet de subvenir à nos besoins. Mais le travail apporte également une forte composante identitaire nécessaire à l'intégration sociale et au développement humain. Sans vouloir l'idéaliser, le travail est l'indicateur par excellence qui montre que la personne a trouvé une place dans la société. Ces propos sont aussi valables pour les personnes en situation de handicap et dans ce sens il est heureux de constater les initiatives récentes mises en place comme le programme « Égalité et travail » du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH), la création du label « iPunkt+ » par l'association Impulse ou la prise en compte des personnes en situation de handicap dans les conventions collectives de travail grâce à l'implication du syndicat Travail.Suisse. Ces initiatives sont d'autant plus bienvenues que l'accès à l'emploi reste fort compliqué pour les personnes en situation de handicap qui doivent faire face à de nombreux obstacles : difficulté à se former, difficulté à faire reconnaître ses compétences, difficulté à se déplacer, difficulté face aux préjugés et finalement difficulté face aux nouvelles technologies et à l'automatisation.

L'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap dépend en grande partie de leur employabilité qui re-

groupe tout ce qui est nécessaire aux individus pour obtenir un emploi et le conserver. L'employabilité dépend donc beaucoup des compétences, des qualifications et du comportement de l'employé, mais aussi du cadre dans lequel la personne acquiert ses compétences, qui sont autant de pierres d'achoppement sur lesquelles butent les personnes en situation de handicap. Dans le dossier de ce numéro consacré à l'employabilité, nous publions, entre autres, la traduction d'une étude menée par l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive qui montre que la littérature spécialisée souligne fréquemment l'importance du lien entre l'éducation inclusive et l'inclusion sociale. D'après cette revue de la littérature, la fréquentation d'un environnement éducatif inclusif est l'un des facteurs qui augmente la probabilité que les personnes en situation de handicap soient employées et notamment employées sur le marché primaire de l'emploi. Cette affirmation est forte et à ma connaissance il n'existe pas de recherche suisse, commencée après l'instauration du Concordat sur la pédagogie spécialisée de 2008, qui confirme ces propos. C'est pourquoi, une telle recherche longitudinale serait bienvenue car elle renforcerait nos connaissances sur les besoins en formation et elle permettrait ainsi une amélioration de l'employabilité et de l'intégration professionnelle.

Je vous souhaite une bonne lecture.



M. Sc.  
François Muheim  
Collaborateur  
scientifique  
CSPS / SZH  
Speichergasse 6  
3001 Berne  
francois.muheim@  
csp.ch